

Dimension de la qualité – SÉCURITÉ :
Les risques éventuels d’une intervention ou de l’environnement sont évités ou minimisés.

Indicateurs	Valeur du N.-B.	Valeur canadienne	Score de l’indice de rendement du N.-B.	Note de l’indice de rendement du N.-B.	Source
Secteur de soins de santé - SANTÉ PRIMAIRE :					
Les soins qu’une personne reçoit lorsqu’elle se dirige la première fois vers le système de santé et ce, avant d’être référée ailleurs. Ce secteur fait la promotion de la santé, la prévention de la maladie et des blessures et le diagnostic et le traitement des maladies.					
Indicateurs non disponible présentement	--	--	--	--	--
Secteur de soins de santé - SOINS AIGUS :					
Les soins offerts dans les hôpitaux ou les établissements psychiatriques.					
Ratio normalisé de mortalité hospitalière (RNMH)	83 (2008-2009)	100	120	A	Institut canadien d’information sur la santé – Résultats du RNMH de 2009 http://secure.cihi.ca/cihiweb/dispPage.jsp?cw_page=hsmr_results_canada_f
Secteur de soins de santé - DE SOUTIEN/SPÉCIALITÉ D'APPOINT :					
Les soins reçus dans la communauté ou dans les cliniques ambulatoires qui visent à prévenir, contrôler ou soulager les complications et/ou les effets secondaires afin d’améliorer le confort des patients et leur qualité de vie.					
Indicateurs non disponible présentement	--	--	--	--	--
Indice de rendement global			120	A	

La valeur canadienne est la moyenne nationale ou un point repère national.

Méthode de classement : L’analyse est basée sur les données des indicateurs qui étaient disponibles lorsque le rapport a été terminé. Selon la définition de l’indicateur, le score est établi de deux manières. Si une augmentation de la valeur de l’indicateur représente une « amélioration », le score est obtenu en divisant la valeur compilée du Nouveau-Brunswick par l’indicateur spécifique de la valeur canadienne. Par contre, lorsqu’une diminution de la valeur de l’indicateur représente une « amélioration », la note est établie en divisant la valeur canadienne de l’indicateur spécifique par la valeur néo-brunswickoise. Ce montant est ensuite multiplié par 100 et donne le score de l’indice du rendement. Tous les chiffres ont été arrondis au chiffre supérieur.

Exemple : Si le score de l’indice du rendement du Nouveau-Brunswick est 100 (grade de C), cela implique que le rendement néo-brunswickois et le rendement canadien sont les mêmes.

Grille de pointage : A+ = >122, A = 114-122, B = 105-113, C = 96-104, D = 87-95, E = 78-86, F = <78

Cette grille de pointage tient compte des indicateurs qui se comparent aux autres provinces et territoires et qui ont des petites et grandes de la moyenne nationale.

REMARQUE IMPORTANTE : Lors de la planification et de l’élaboration de politiques, la note de l’indice composé ne doit pas être considérée indépendamment des indicateurs sur lesquels il est basé.

Veuillez noter qu’une note ne correspond pas à de meilleurs résultats de santé ; elle correspond seulement à la qualité des services fournis lorsque nous comparons le Nouveau-Brunswick avec le reste du Canada.

Il faut noter que les données pour la dimension de la *sécurité* devraient être examinées avec prudence car la présence de plus d’indicateurs nous aurait donné une meilleure représentation de cette dimension.